

 <p>PROJET DE DÉPLACEMENTS DURABLES DU NORD-BASSIN</p>	<p>Ateliers groupes communaux (Phase 1 – Janv. Fev. 2019)</p> <p>Lanton</p> <p>4 février 2019</p>	
--	--	---

Compte Rendu – Groupe Communal Lanton : Lundi 4 février 2019

1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion :** Première session du Groupe Communal de Lanton, organisée dans le cadre de la concertation continue sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d'Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu :** Lundi 4 février 2018, 18h à 20h, Salle Lodosa du centre d'animation, Lanton
- **Objectifs :**
 - Initier le travail avec le groupe communal de Lanton
 - Restituer aux participants une synthèse de la concertation préalable réalisée entre le 14 mai et le 30 juin 2018 (bilan quantitatif, présentation des enseignements de la concertation par le maître d'ouvrage)
 - Présenter les modalités des suites de la concertation et du travail à réaliser avec le groupe communal de Biganos
 - S'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d'études en :
 - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
 - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- **Modalités d'encadrement de la réunion :**
 - Réunion animée par Kasia CZORA et Lucile MOAL du cabinet Neorama, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde
 - Présence de l'équipe projet : Alain LEDUC, Chef de Projet, Conseil Départemental de la Gironde

2. Participants

20 personnes ont signé la liste d'émargement :

A - Maitres d'ouvrages

- LARRUE Marie, Maire de Lanton
- BOISSEAU Christine, Conseillère Municipale Déléguée au Handicap Mairie de Lanton
- GLAENTZLIN G, Adjoint Environnement Développement Durable Mairie de Lanton
- DELATTRE F, Mairie de Lanton
- BOUCHEIX Éric, Chargé de mission Mairie de Lanton
- LECONNED Valentin, Stagiaire Mairie de Lanton
- STEPHEN Jacques, Responsable Forêt Mairie de Lanton
- PRUNIER Stéphane, COBAN

B - Milieux forestiers

- POUHEY, Syndicat de Chasse de Lanton
- VIDEAU Alain, FDC 33

C – Propriétaires fonciers, quartiers proches, agriculteurs, exploitants

- ALLARD Christophe
- RATHIEUVILLE J, Cassy
- LUBAT, Cassy
- LE MOAL V, Cassy
- AURIENTIS Béatrice, Cassy
- BAGGIO Jacques, Taussat-Village
- HOGUET Jean-Luc, Taussat-Village

D - Riverains et usagers de la RD3

-

E - Acteurs économiques

- Emmanuelle LAVERNHE, Directrice Office de Tourisme de Lanton

F - Secours sécurité

- LAFOURCADE Charles, SDIS 33
- Eric DUROU, police municipale
- MONCHAUX Didier, DFCI

G – Associations locales

- MELLET Joël, SEPANSO

3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les **3** phases suivantes :

- **Présentation introductory**
 - Synthèse de la concertation préalable
 - Compte-rendu du maître d'ouvrage
 - Suite de la concertation préalable et rôle du groupe communal
 - Le PDDNB et la commune de Biganos
 - Présentation des objectifs et de la méthode du travail en tables rondes
- **Temps de travail en groupe**
- **Synthèse et conclusion : mise en commun du travail réalisé**

4. Compte-rendu des échanges

4.1 Présentation introductory

L'intégralité de la présentation introductory du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

Est à noter dans ce premier temps en plénière :

- **L'intervention de Joël MELLET, représentant de la SEPANSO**, qui a précisé ne pas vouloir annexer sa déclaration papier au compte-rendu de la présente réunion.

En réponse à cette première intervention, Monsieur Alain LEDUC, Chef du projet PDDNB au Département de la Gironde précise :

- Qu'il s'agit bel et bien d'un projet de déplacements durables et non uniquement d'un projet routier, cette question ayant déjà été débattue à maintes reprises lors de la concertation préalable.
 - Qu'au sein des engagements pris par les maîtres d'ouvrage, il n'a pas été mis en valeur une solution de transport en commun en site propre, mais que l'ensemble de ces derniers continuent à travailler sur tous les supports de déplacements.
- Il ajoute que la concertation préalable ne portait seulement pas sur le mode routier et fait, sur ce point, référence aux nombreuses propositions et contributions formulées par les participants sur l'ensemble des mobilités, annexées à l'arrêté pris le 16 octobre 2018 par le Président du Conseil Départemental, et mises à disposition des participants lors de la présente réunion.
- Sur le volet « impacts » : Que le Département et l'ensemble des maîtres d'ouvrage sont bien conscient qu'il y a des obligations réglementaires vis-à-vis de la mesure des impacts et que cette question est travaillée dès à présent. Il souligne que ce point fait d'ailleurs l'objet de la première réunion du groupe communal : reporter les enjeux – environnementaux et autres – sur les cartes mises à disposition au sein des trois tables de travail. Il ajoute que les enjeux environnementaux intègrent, bien évidemment, les milieux naturels, mais également une série d'autres facteurs sur lesquels un travail sera mené, lors de la concertation mais également lors des études, et conjointement avec les collectivités (SYBARVAL, COBAN, etc.).
- La **remarque de Christophe ALLARD**, propriétaire forestier entre Audenge et Lanton, qui s'étonne de ne pas voir représentée au sein du Comité de Suivi Environnemental la Fédération Nationale ou Départementale des Chasseurs.
Alain LEDUC précise qu'une demande a été formulée en ce sens à la Fédération des Chasseurs, qui devrait rejoindre le Comité de Suivi Environnemental.

4.2 Synthèse du travail en tables rondes

4.2.1 Méthodologie de travail

- Disposition des participants en format table ronde (3 tables de travail)
- Objectif : s'appuyer sur l'expertise d'usage des participants pour permettre au Département de la Gironde de positionner les couloirs d'études en :
 - Complétant les enjeux spécifiques du territoire communal
 - Identifiant des espaces de moindres enjeux
- Support de travail : carte avec fond orthophotoplan centré sur la commune de Lanton (avec pré-identification de zones à forts enjeux environnementaux)
- Format d'animation :
 - 2 animatrices du cabinet Neorama
 - Présence d'Alain Leduc du Conseil Départemental de la Gironde afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants.

4.2.2 Synthèse de la table n°1

❖ Éléments de diagnostic

Les participants du groupe de travail n°1 identifient en premier lieu :

- Le Pont de Titoune et le Pont des Chèvres, **deux zones particulièrement accidentogènes** (+ de 4000 véhicules/jour) qui accueillent les reports de flux de circulation lors d'épisodes de congestion de la RD3
 - La présence d'une **zone urbaine importante structurée autour du golf** (lotissements Les Bruyères et Mouchons notamment), à 600 mètres du tracé de la ligne RTE qu'il sera fondamental de prendre en compte dans les réflexions à mener.
- ❖ Une fois ces deux enjeux posés, s'esquisse autour de la table **diverses propositions** :
- **En termes de tracé routier** : les participants perçoivent le tracé existant de la **piste forestière n°209 comme une opportunité de passage intéressante** en considérant les variantes suivantes vis-à-vis du scénario 2 initialement projeté :
 - Une **jonction vers Audenge au niveau de Fabrimaco** qui permet d'éviter la zone des Sablières (présence de forts enjeux environnementaux sur ce secteur)
 - Une **possible déviation derrière l'aérodrome** qui permettrait notamment une connexion vers la future piscine d'Andernos, en imaginant également des liaisons douces depuis Cassy et Taussat vers ce point.
 - La création de **pôles multimodaux** :
 - Au niveau du rond-point situé avant l'Epi des Sables avec une aire de covoiturage et un possible arrêt de la ligne de bus n°601 pour rejoindre Bordeaux et Andernos ;
 - A l'embranchement entre la piste forestière n°209 où serait potentiellement créée la voie de contournement et la voie traversante vers Fabrimaco
 - La **mise en œuvre de navettes propres/électriques pour réaliser la connexion Andernos – Gare de Biganos** avec une amplitude horaire ajustée sur les horaires du TER, et ce dans un double objectif : réduire la vitesse et les flux de circulation sur la RD3



Support de travail – Table n°1

4.2.3 Synthèse de la table n°2

- ❖ Les participants du groupe de travail n°2 relèvent dans un premier temps **divers enjeux structurés autour de l'emprise de la ligne RTE** :
 - Zone de **très forts enjeux environnementaux** ;
 - Présence d'un **gazoduc** le long de la ligne RTE et d'un **point de jonction avec un méthaniseur** (construit à l'initiative de M. Leroux, opérationnel depuis décembre 2018), capable d'alimenter la COBAN pour les besoins bas de la sinusoïde de consommation ;
 - Zone importante **d'exploitation forestière** ;
 - **Zones urbaines et à urbaniser** autour du golf de Lanton et sur la commune d'Audenge ;
 - **Risques d'incendies** sur ce secteur, notamment en période estivale, dans l'optique de la création d'une nouvelle voie ;
 - **Propriétés foncières** (Christophe Allard notamment)

- ❖ A l'image du groupe n°1, les participants désignent la **piste forestière n°209 comme une opportunité de passage à exploiter** qui permettrait notamment de réaliser :

- La jonction vers Andernos et la desserte de la future caserne des pompiers de la commune ;
- La connexion vers les communes voisines (Arès et Lège-Cap Ferret).

Sur ce point, certains participants imaginent une bifurcation de ce tracé vers la route de Bordeaux pour rejoindre la 4 voies tout en réduisant les impacts sur le milieu forestier

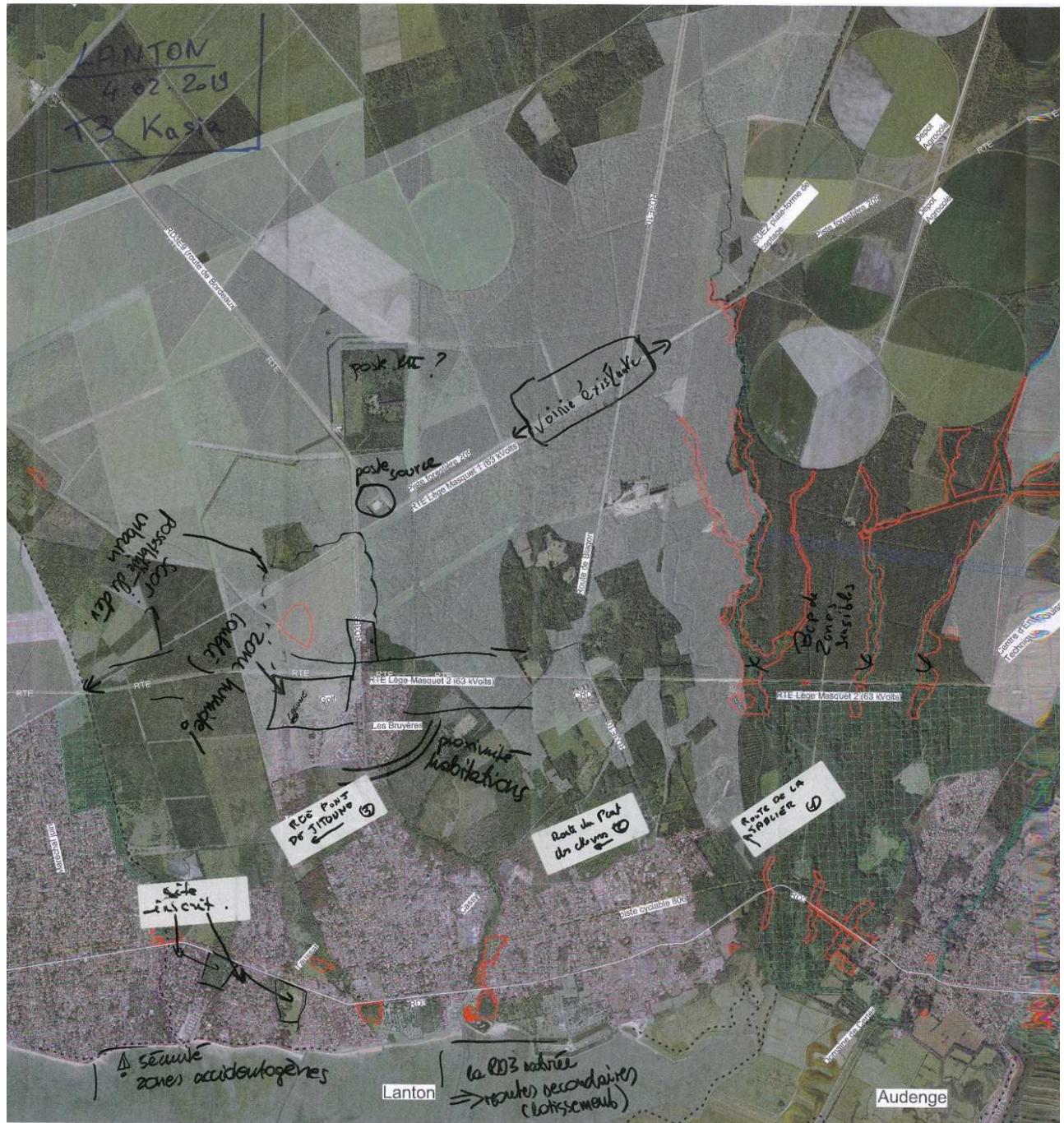


Support de travail – Table n°2

4.2.4 Synthèse de la table n°3

- ❖ Les participants du groupe de travail n°3 soulignent en premier lieu **l'état critique de congestion de la RD3** avec des conséquences importantes en termes de sécurité routière.
- ❖ Le groupe insiste également sur la **présence de zones à forts enjeux environnementaux**, et identifient, en complément des secteurs préalablement indiqués sur la carte :
 - Des zones humides au niveau du secteur du golf
 - 2 sites inscrits le long de la RD3
- ❖ Sont également mentionnés la présence **d'enjeux humains** importants :
 - Lotissements autour du golf
 - Possibilité de développement urbain en fonction du SCoT

- ❖ Est affirmée la volonté de prendre en compte les éléments fragmentants existants, et plus précisément la **piste forestière n°209**
- ❖ Les participants formulent la requête de **lier ce plan de développement avec le travail réalisé autour du SCoT**

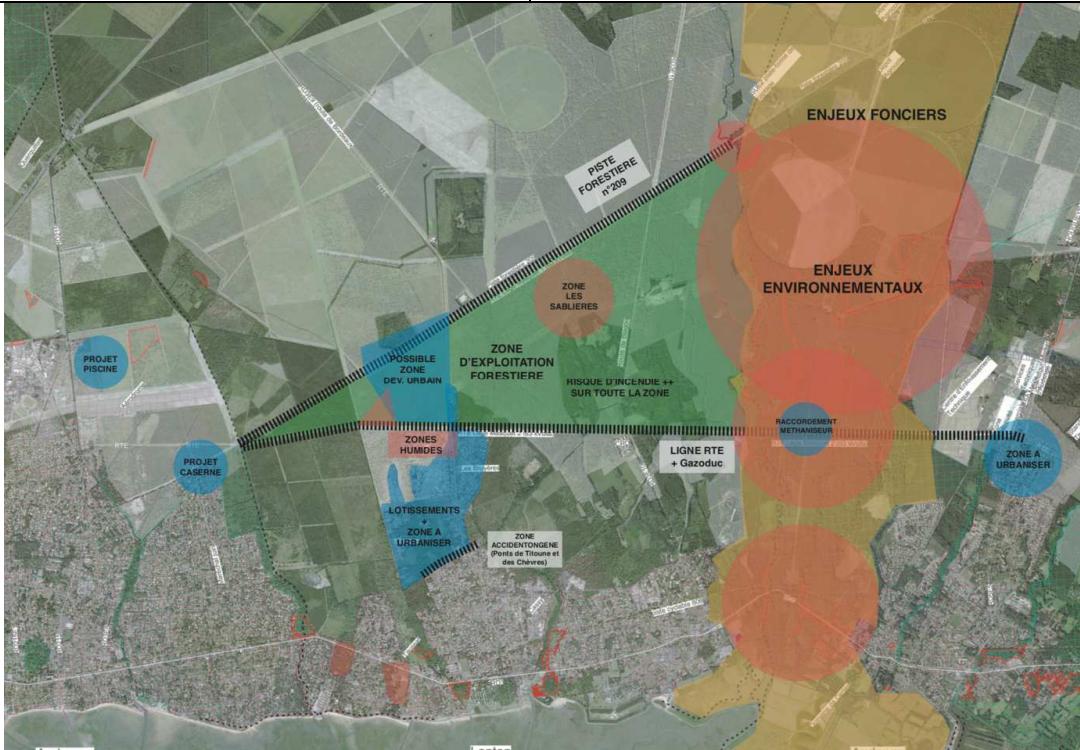


4.2.5 Mise en commun du travail en tables rondes

La synthèse des enjeux identifiés par le groupe de travail communal est reportée dans le tableau suivant et projetée sur le schéma ci-dessous :

Secteur	Enjeux identifiés
Secteur Piste Forestière 209 (S2)	<p>Emprise existante à valoriser (par les 3 groupes de travail)</p> <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> Possible zone de développement urbain

	en fonction du SCoT
	Enjeux environnementaux : présence de quelques enjeux pré-identifiés sur la carte.
Secteur Ligne RTE (S3)	<p>Enjeux environnementaux très importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zone Les Sablières • Coulée verte • Zones humides à proximité du golf <p>Enjeux humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possible zone de développement urbain en fonction du SCoT • Zone urbaine importante autour du golf • Zone à urbaniser à proximité sur la commune d'Audenge <p>Enjeux fonciers (unité foncière importante)</p> <p>Zone d'exploitation forestière</p> <p>Risques d'incendie très importants</p> <p>Présence d'un gazoduc le long de la ligne RTE et d'un méthaniseur</p>



Projection des enjeux identifiés par le groupe communal de Lanton